CNFM

Comité National de Formation en Micro-électronique Pôle CNFM de Montpellier CAML

Centrale d'Achat et de Maintenance de Logiciels du CNFM

Charte d'utilisation des logiciels CNFM

Entre:

le Comité National de Formation en Micro-électronique - CNFM

Pôle CNFM de Montpellier

Centrale d'Achat et de Maintenance de Logiciels du CNFM - CAML

ci-après désigné CNFM-CAML

et:

le Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes

7 avenue du Colonel Roche

31077 TOULOUSE Cedex

représenté par son Directeur Malik GHALLAB et le responsable du site Éric Tournier

agissant au nom et pour le compte du Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes du CNRS,

Site du Pôle CNFM de TOULOUSE

ci-après désigné par le site utilisateur

1- Objet de la charte

L'objet de cette charte est la définition des conditions d'utilisation pour le site utilisateur des logiciels de CAO microélectronique et autres moyens distribués par le CNFM-CAML.

2- Engagement du site utilisateur

En signant cette charte le site utilisateur s'engage à respecter et à faire respecter par l'ensemble de son personnel l'ensemble des clauses précisées dans cette charte.

3- Propriété des licences

Conformément aux accords passés entre les fournisseurs de logiciels et le CNFM-CAML, le CNFM-CAML reste l'unique propriétaire des licences d'utilisation distribuées au site utilisateur. Notamment, sur tout élément montrant le non-respect par le site utilisateur de la clause 2 de la présente charte, le CNFM-CAML peut retirer le droit d'utilisation de l'ensemble des licences distribuées au site utilisateur. De plus l'emploi des moyens distribués par le CNFM-CAML s'effectue exclusivement sur le lieu géographique du site utilisateur et ne peut en aucun cas donner lieu à une location ou autre action lucrative liée à ces moyens.

4- Informations sur les enseignements

Sur demande du CNFM-CAML, le site utilisateur doit être en mesure de fournir un bilan d'utilisation des moyens distribués par le CNFM-CAML. Ce bilan indiquera par exemple la nature des formations et les volumes horaire associés.

5- Enseignement aux formations de base

Les logiciels et autres moyens distribués au site utilisateur sont utilisés librement dans le cadre d'enseignements destinés aux formations de base relevant du site utilisateur. Le terme formation signifie au sens large toutes les écoles, instituts, filière d'enseignement, centre de formation, école doctorale habilités par le ministère de l'éducation française.

6- Projet d'étude dans les formations de base

Les logiciels et autres moyens distribués au site utilisateur par le CNFM-CAML peuvent être utilisés dans le cadre de préétudes ou projets d'étude non contractuels menés par des étudiants pour des entreprises. Les résultats obtenus à l'aide de ces moyens peuvent de même apparaître dans des documents ou rapports d'étude dans le respect de la clause 10. Toutefois, tout transfert de données informatiques au sens large, fichiers de tout type, résultat d'étude, masques de circuits, échantillons, etc., ne peut en aucun cas être effectué au profit de l'entreprise proposant le sujet.

7- Enseignements spécialisés

Les logiciels et autres moyens distribués par le CNFM-CAML au site utilisateur sont utilisés librement dans le cadre d'enseignements spécialisés, semaine de formation, séminaire ou autres, relevant d'une formation de base telle que définie à la clause 5.

8- Autres enseignements spécialisés

Les logiciels et autres moyens distribués par le CNFM-CAML au site utilisateur ne peuvent en aucun cas être utilisés dans le cadre d'enseignements spécialisés, semaine de formation, séminaires ou autres, ne relevant pas d'une formation de base telle que définie à la clause 5 et dont l'objet unique de la formation est la seule description des modules du logiciel. Hormis cette restriction, l'utilisation des moyens distribués par le CNFM-CAML pour des formations à la micro-électronique destinées vers le monde industriel, sociétés, PME-PMI, service est possible. Pour certains fournisseurs de logiciels, il peut exister un agrément spécifique aussi dénommé "SLA - Software Licence Agreement " entre le site utilisateur et le fournisseur. Les termes de cet agrément prévalent alors sur les termes de la clause 8.

9- Utilisation des licences dans un cadre de recherche

Les logiciels et autres moyens distribués par le CNFM-CAML au site utilisateur peuvent être utilisés librement dans le cadre de travaux de recherche internes menés au sein du site utilisateur dans le respect de la clause 10. En aucun cas les moyens distribués par le CNFM-CAML ne peuvent faire l'objet direct d'un contrat d'étude privé au sein du site utilisateur. L'utilisation indirecte de ces moyens, par exemple validation d'idée au moyen des outils, est cependant admise, et doit toujours faire l'objet d'une référence précise aux outils, modules et versions employés dans tout document associé à cette utilisation.

10- Etude comparative entre outils industriels

Les logiciels et autres moyens distribués par le CNFM-CAML au site utilisateur ne peuvent en aucun cas être utilisés dans le cadre d'études comparatives entre divers logiciels commerciaux ; notamment par des publications ou rapports. Cependant les études comparatives entre moyens distribués par le CNFM-CAML et des prototypes logiciels développés dans un cadre de recherche au sein du site utilisateur sont encouragés et doivent faire l'objet d'une information au CNFM-CAML pour transmission au fournisseur de l'outil utilisé.

11- Durée de la charte

Les engagements pris par le site utilisateur signataire de cette charte s'appliquent sans restriction de temps ni de lieu dès lors que le site utilisateur est toujours en possession de logiciels ou autres moyens distribués par le CNFM-CAML.